

Epreuve d'éducation à la citoyenneté

Partie A : La vérification des ressources.

A₁ : La vérification des savoirs.

1. Définition.

Scrutin : Vote au moyen des bulletins que l'on dépose dans une urne.

Syndicat : Association permanente de personnes exerçant le même métier ou la même activité en vue de défendre leurs intérêts communs.

2. Questions de cours.

a. Deux personnalités politiques camerounaises en charge du pouvoir exécutif : le Président de la République, Chef de l'Etat et le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

b. Deux types de démocraties : la démocratie libérale et la démocratie populaire.

A₂ : La vérification des savoir-faire.

1. Complétons le texte.

Le corps électoral est convoqué par le **Président de la République**. Le jour de l'élection, les **listes électorales** sont affichées devant les bureaux de vote. Chaque bureau de vote compte au plus **500 électeurs** qui font leur choix dans l'isoloir.

2. Complétons le tableau.

Types de syndicats	Noms de syndicats
Syndicat des ouvriers	OSTC
Syndicat patronal	GICAM

3. Relions :



Partie B: La vérification de l'agir compétent ou des compétences.

1. Le problème posé dans la situation est l'ignorance des principes de démocratie par certaines personnes.

2. Les deux étapes d'une élection sont présentées par :

- Le document 1 qui porte sur l'inscription sur les listes électorales et qui se fait avant l'élection.

- Le document 3 qui porte sur le dépouillement et qui se fait après l'élection.

3. Deux avantages de l'implication du peuple à la vie politique : l'ordre dans le pays, le développement harmonieux du pays, la paix dans le pays.